



DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 10 mai de l'An Deux Mille Vingt Trois à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 04/05/2023, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de Madame Jocelyne POITEVIN.

Votants : 25

Présents : 19

STEFANUTTI Isabelle, THOMAS Sébastien, BARIOU Marie-Pierre, GUET François, TANGUY Patrick, RAHER Marc, SAVINA Henri, CHANTREAU Katell, KERVAREC Ronan, HERNANDEZ Marie-Thérèse, POITEVIN Jocelyne, BOUCHERON Dominique, TILLIER Dominique, DREANO Christelle, GUILLEMOT André, JAFFRY Bernard, TANGUY Christine, CROM Florence, TUPIN Hugues.

Pouvoirs : 6 LAOUENAN-LE LEC Françoise, pouvoirs à Dominique BOUCHERON
LE MOIGNE Philippe, pouvoirs à Christine TANGUY
POULMARC'H Bertrand, pouvoirs à Dominique TILLIER
CLEMENT Isabelle, pouvoirs à Christelle DREANO
GRIJOL Christian, pouvoirs à Marie-Pierre BARIOU
AUDURIER Philippe, pouvoirs à Patrick TANGUY

Secrétaire de séance : GUET François

Délibération N°54-2023

Objet : Désignation des membres du conseil d'exploitation de l'eau et de l'assainissement

Rapporteur : Jocelyne POITEVIN

Le Conseil,

Vu la création du conseil d'exploitation de l'eau et de l'assainissement par délibération en date du 24 novembre 2016 ;

Vu la modification des statuts par délibération du 16 novembre 2017, portant le nombre de membres du conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement à 12.

Vu l'article 7 des statuts des régies de l'eau et de l'assainissement ;

Il convient de désigner 12 membres du conseil d'exploitation, répartis comme suit :

- 6 membres élus au sein du conseil communautaire,
- 5 membres élus au sein des conseils municipaux des cinq communes,
- 1 membre non élu et représentant les usagers, via un organisme de type association d'usagers ou de consommateurs.

DECIDE

- D'élire les élus communautaires suivants membres du conseil d'exploitation :
 - Henri SAVINA
 - Hugues TUPIN
 - Christian GRIJOL
 - François GUET
 - Isabelle CLEMENT
 - Philippe LE MOIGNE

- D'approuver les élus communaux suivants comme membres du conseil municipal
 - Sylvie VIGOUROUX-BUREL
 - Didier KERIVEL
 - Yves TYMEN
 - Catherine LAMOUR
 - Pascal LACOURTE-BARBADAUX
 -
- D'approuver un représentant du CLCV (consommation, logement et cadre de vie) comme membre non élu.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.

Fait et délibéré le 10 mai 2023.

La Présidente

Jocelyne POITEVIN



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Jocelyne Poitevin', written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' at the top, 'LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ' in the center, and a small star at the bottom.